

ENSEIGNEMENTS DU CHAMP LACANIEN

COLLEGE CLINIQUE DU SUD EST

ORGANISATION DES ÉTUDES ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les enseignements proposés se répartissent ainsi :

1/ Les unités cliniques, actuellement au nombre de cinq. Chacune comprend une présentation clinique suivie d'un débat.

2/ Atelier clinique

3/ Les études de textes

4/ La théorie analytique :

- Les notions et leur histoire
- Les problématiques

5/ La rencontre nationale inter-collèges le 15 mars 2008 à Grenoble

6/ La journée d'étude d'Ajaccio le samedi 22 septembre 2007

7/ La journée d'ouverture du Collège le samedi 13 octobre 2007 à Antibes

8/ La journée de clôture le samedi 31 mai 2008 à Avignon

7/ Les stages cliniques en institutions. Il est proposé aux participants qui le souhaitent d'effectuer un stage dans un service psychiatrique ou un centre de psychothérapie de jour. Ce serait l'occasion pour certains de participer et de s'impliquer dans un milieu qui leur est peu ou pas connu, sous la supervision de cliniciens.

Chaque participant s'inscrit à une unité clinique, un séminaire théorique, un séminaire de lecture et un atelier d'étude de cas à choisir dans l'ensemble des propositions indiquées dans le programme.

Cette répartition est évidemment donnée à titre indicatif, car, selon ses disponibilités, chaque participant pourra moduler son cursus.

Ce programme, prévu pour la durée de l'année universitaire 2007-2008, se poursuivra, chaque année sur un autre thème. Une attestation d'études sera délivrée aux participants ayant suivi les programmes durant trois années et ayant rédigé une étude clinique, sous la direction de l'un des enseignants. Certaines de ces études pourront, avec l'accord de leurs auteurs, être recueillies en fin d'année dans la revue des Collèges. Les participants inscrits en troisième année, qui le désirent, sont invités à prendre contact avec un enseignant du Collège afin de déterminer le travail de mémoire qu'ils se proposent de rédiger.

Cette formation s'adresse à quiconque, sans condition d'âge ni de nationalité, qu'il exerce dans le cadre de la santé mentale tels les soignants, psychiatres, médecins, infirmiers (es), psychologues, éducateurs (trices), orthophonistes, psychomotriciens (nes), psychanalystes ou qu'il soit étudiant ou tout simplement concerné par la clinique psychanalytique et les présupposés théoriques qui la fondent.

L'admission effective ne sera prononcée qu'après un entretien avec un enseignant et la décision de la commission d'admission. Les participants déjà inscrits l'année précédente sont dispensés de l'entretien d'admission.

Président : Docteur Jean-Jacques Gorog

Directeur des Etudes : Docteur Nicolas Guérin

Secrétaire-Trésorier : Jean Pons